



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration

Session annuelle
Rome, 26–30 juin 2023

Distribution: générale

Point 7 de l'ordre du jour

Date: 17 mai 2023

WFP/EB.A/2023/7-A/Add.1

Original: anglais

Rapports d'évaluation

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Réponse de la direction au rapport annuel sur l'évaluation en 2022

1. La direction accueille avec satisfaction le rapport annuel sur l'évaluation en 2022 et note que le Bureau de l'évaluation reste déterminé à assurer de manière efficace une fonction d'évaluation indépendante, crédible et utile, et exercée conformément aux normes et règles énoncées par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation à l'appui de l'apprentissage interne, de l'application des principes de responsabilité et de transparence, et de la performance globale. La direction prend également acte de l'adoption du cadre de gouvernance actualisé de la fonction d'évaluation en 2022, qui s'accompagne d'une nouvelle version de la politique d'évaluation, de la stratégie institutionnelle en matière d'évaluation et de la Charte de l'évaluation.
2. La direction se félicite de la qualité de sa collaboration et du travail mené avec la nouvelle unité du Bureau de l'évaluation dont la mission est de veiller à l'utilisation des données factuelles et des bonnes pratiques au-delà de la fonction d'évaluation. Plus de 92 pour cent des projets de politique et des projets de plan stratégique de pays du PAM renvoient expressément à des données factuelles issues d'évaluations, et la direction reste pleinement résolue à donner suite en temps voulu aux recommandations issues des évaluations¹.

¹ La direction note une amélioration du taux d'application des recommandations issues des évaluations (66 pour cent en 2022 contre 58 pour cent en 2021), comme le montre le point sur l'application des recommandations issues des évaluations qui est soumis au Conseil pour examen à sa session annuelle de 2023.

Coordonnateurs responsables:

M. L. Bukera
Directeur, Division de la planification et de la performance institutionnelles et
Directeur financier adjoint
courriel: laurent.bukera@wfp.org

Mme W. Bigham
Directrice adjointe
Division de la planification et de la performance institutionnelles
courriel: wendy.bigham@wfp.org

3. Le Bureau de l'évaluation a redoublé d'efforts pour travailler en collaboration avec les équipes chargées de l'audit interne et de l'audit externe à la planification des évaluations, ce qui est une très bonne chose. L'utilisation d'un tableau de bord commun pour aider à détecter les chevauchements et les synergies potentielles, alliée au processus de consultation en cours, peut permettre de progresser de manière significative sur la voie de la réalisation des objectifs liés aux données factuelles et à l'apprentissage figurant dans le Plan stratégique et le Cadre de résultats institutionnels².
4. La direction se félicite aussi que le Bureau de l'évaluation soit déterminé à favoriser les synergies entre les processus d'évaluation interdépendants, comme en témoigne la gestion des évaluations des politiques du PAM en matière de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de réduction des risques de catastrophe et de changements climatiques. Les évaluateurs ont travaillé de manière synergique et se sont employés à utiliser au mieux le temps dont disposaient les parties prenantes, tout en assurant une bonne adéquation entre les constatations et les mesures à prendre pour donner suite aux recommandations.
5. La direction prend note des diverses activités que le Bureau de l'évaluation prévoit d'entreprendre en 2023 pour promouvoir le cadre normatif applicable à l'évaluation et mettre en œuvre la nouvelle stratégie institutionnelle en matière d'évaluation ainsi que les stratégies régionales d'évaluation correspondantes.
6. Vers la fin de l'année 2023, la performance du PAM fera l'objet d'une troisième évaluation par le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales, laquelle fournira un diagnostic instantané et indépendant du fonctionnement du PAM à des fins d'apprentissage institutionnel. Dans ce contexte, le rapport annuel sur l'évaluation constituera un réservoir précieux de connaissances sur l'évolution de la fonction d'évaluation et, plus généralement, sur la production de données factuelles et l'apprentissage au sein du PAM.

² Le résultat de gestion 5 du Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025 porte sur les données factuelles et l'apprentissage.